



CIRCULAIRE LABELLISATION 2018-2020

En 2018, la FFSNW lance une nouvelle campagne de labellisation des clubs de l'École Française de Ski & Wake (EFSW) à plusieurs labels.

Les labels assurent à tout licencié FFSNW de pratiquer en toute sécurité et également de trouver à minima dans chaque club labellisé :

- Un accueil organisé et à l'écoute de ses adhérents proposant des prestations de qualité
- Des installations techniques et du matériel homologué respectant l'environnement
- Un encadrement par des éducateurs qualifiés et diplômés

Vous trouverez la charte de labellisation ainsi que les grilles d'éligibilité et des critères à renseigner dans la rubrique « documents », catégorie « Labels » de GLIS.

1/ Dans un premier temps, le club remplit, via les formulaires en ligne disponible le 01 février 2018, sur le site Intranet de la FFSNW (rubrique « documents », catégorie « Labels »), les critères d'éligibilité sur la saison écoulée (Doc E).

2/ Ensuite le club remplit les critères dans les différentes catégories de label (Doc L1, L2 et/ou L3).

Le label Loisir-Sport pour Tous permet d'obtenir 1, 2 ou 3 étoiles selon les critères renseignés et validés.

3/ Puis, il renvoie au siège de la FFSNW ou par mail, la présente Charte (Doc C) signée et les 2 documents renseignés (Doc E et L).

La date de clôture de retour des dossiers de candidatures est fixée au 31 Mars 2018.

La FFSNW instruit alors le dossier, qu'elle transmet pour avis consultatif à la ligue intéressée, puis émet sa décision.